

LES MOTIFS D'ABSENCES

ABSENCES JUSTIFIEES et justificatifs à produire	
Sans justificatif officiel, ces absences seront considérées comme des absences injustifiées	
jours fériés (L3133-1)	
événements familiaux (L3142-1)	acte d'état civil
congé maternité (L1225-16)	certificat médical
congé paternité (L1125-35)	lettre recommandée adressée à l'employeur
congé pour enfant malade (L1225-61)	certificat médical
congé pour acquisition de nationalité française (L 3142-116)	attestation de la commune
congé adoption (L1225-37)	décision officielle confiant l'enfant
congé pour aider les victimes de catastrophes naturelles (L3142-41)	arrêté de catastrophes naturelles
formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse (L3141-43)	attestation de l'organisme de formation
témoins ou jurés d'Assises	convocation du tribunal
arrêts maladie ou accident du travail/trajet	arrêt de travail obligatoire
grèves des transports publics / aucun ramassage scolaire (département) ou de ligne régulière de transport	attestation du CFA, arrêté préfectoral...
convocations officielles (ex : épreuves d'examens, permis de conduire et récupération de points, convocations judiciaires, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), médecine du travail)	convocations
urgences médicales constatées	bulletin d'hospitalisation, certificat médical
formations au sein de l'entreprise par un organisme de formation externe / activités exceptionnelles ayant un intérêt pédagogique (ex : salon professionnel)	attestation employeur et /ou CFA
cas de force majeure (événements extérieurs exceptionnels, imprévisibles et irrésistibles)	courrier motivé de l'apprenti et/ou attestation du CFA
incarcération de l'apprenti	décision de justice
missions de Jeune Sapeur Pompier ou Sapeur Pompier Volontaire	attestation de l'organisme
erreur dans l'organisation pédagogique, exclusions ou toute mesure disciplinaire prévue dans le règlement interne du CFA	attestation CFA règlement du CFA

ABSENCES INJUSTIFIEES	
Travail en entreprise pendant les cours au CFA	Ces motifs ne pourront pas faire l'objet d'un recours gracieux
Congés payés pendant les cours au CFA	
<p><u>Les motifs d'absences injustifiées devront être fournis avec la demande d'aides régionales :</u> (ex : panne de véhicule, panne de réveil, démarches administratives, mot d'excuse des parents, absences perlées avant une rupture de contrat, leçons de conduite, refus de se rendre en cours, retards journaliers répétés...)</p>	